



# Les lieux humides, espace de vie et de miracles vers la fin du Moyen Age.

Jean-Christophe Cassard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Cassard. Les lieux humides, espace de vie et de miracles vers la fin du Moyen Age.. Kreiz (Etudes sur la Bretagne et les Pays celtiques), 1998, pp.1-13. <hal-00439481>

**HAL Id: hal-00439481**

**<http://hal.univ-brest.fr/hal-00439481>**

Submitted on 7 Dec 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **LES LIEUX HUMIDES, ESPACE DE VIE ET DE MIRACLES VERS LA FIN DU MOYEN ÂGE\***

### **QUELS LIEUX HUMIDES EN BRETAGNE ?**

Force m'est de poser en principe liminaire que la Bretagne n'est pas et n'a jamais été spécialement connue pour ses lieux humides, et ce malgré les allégations dépitées de certains annalistes carolingiens en quête d'explications toutes faites aux difficultés rencontrées par l'ost impérial dans sa conquête de la péninsule<sup>1</sup> : quelques fonds de vallées ou de prairies de-ci de-là ne suffisent pas à imposer l'eau stagnante comme un thème structurant majeur de ses paysages, à de rares exceptions locales près. C'est que la nature de ses sols, perméables pour la plupart, ne s'y prête guère, en dépit d'une pluviométrie très étalée sur l'année, de la forte hygrométrie et de la nébulosité persistante qui la caractérisent trop souvent. De plus, son relief en creux favorise le ruissellement des eaux courantes vers un réseau fluvial assez chevelu pour permettre l'évacuation rapide des précipitations excédentaires. En somme, la Bretagne n'est pas un pays de marais, et ses tourbières intérieures, aussi étendues qu'elles puissent être, n'occupent qu'une fraction limitée de son territoire.

Ce constat géographique entraîne logiquement une constatation du même ordre au plan de l'histoire : les marais n'ont jamais tenu un rôle déterminant dans le passé de l'Armorique. La seule exception à cette règle concerne le val de Vilaine dans sa partie aval, non drainée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, qui procura aux Bretons une frontière naturelle quasi infranchissable après la conquête du Vannetais par Waroc au VI<sup>e</sup> siècle, et cela pour un siècle et demi. Grégoire de Tours en fait foi, lui qui rapporte<sup>2</sup> comment des armées franques se trouvèrent à plusieurs reprises malmenées lors de leur franchissement, sans guides autochtones, de cette vallée large, aux sols spongieux, à la topographie idéale pour la préparation d'embuscades meurtrières à hauteur des gués incertains, redoutable aussi pour les imprudents qui se laissaient surprendre par la vague remontante de la marée, le mascaret sensible jusqu'à Redon avant les derniers travaux d'aménagement et la construction du barrage d'Arzal. Les

---

\* *Kreiz* n° 8. *Marais en Bretagne*, 1998, p. 71-83.

<sup>1</sup> En dernier lieu Philippe GUIGON, *Les fortifications du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, 1997, p. 17-20.

<sup>2</sup> GREGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, traduction de Robert LATOUCHE, Paris, 1974, tome II, p. 270-272 : livre X, chapitre 9.

autres zones humides furent soit trop pauvres pour jamais concerner une population autre que clairsemée et en conséquence historiquement négligeable (telle la Grande Brière<sup>3</sup>), soit elles n'entrèrent dans l'actualité des hommes qu'à l'heure de leur disparition programmée : il en va ainsi des marais côtiers du sud de la péninsule dont la mise en valeur en vue de la production du sel marin s'amorce dès le IX<sup>e</sup> siècle au moins<sup>4</sup>, du marais de Dol asséché à compter du XII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, etc. Notre époque achève cette lente domestication des marges humides en perpétrant pour cela quelques crimes écologiques avec les comblements de frayères effectués sous la pression de la spéculation immobilière littorale...

Tous ces espaces, reliques ou conservés en l'état, représentent somme toute assez peu de chose au regard de la superficie du duché et presque rien en termes humains, hormis les marais salants promis à un bel avenir médiéval et moderne. Non contents de drainer ce qui pouvait l'être, l'œuvre novatrice des Bretons vivant au Moyen Âge se déploie, en parallèle, à une autre échelle, très localisée, lorsqu'ils établissent sur leurs ruisseaux des retenues d'eau afin d'actionner moulins bladiers ou artisanaux : depuis un article pionnier de Marc Bloch<sup>6</sup>, on sait l'importance du moulin dans les progrès de la civilisation matérielle de l'Occident, et la Bretagne participe de ce mouvement général qui conduit à multiplier étangs et lacs artificiels (dont les poissons fournissent en sus un appoint alimentaire non négligeable). Tandis que les marais périphériques s'épuisent ou demeurent en déshérence, le pays se dote ainsi de nouveaux lieux humides, artificiels, dispersés presque à l'infini, tous indispensables. La même remarque pourrait être avancée à propos des innombrables pêcheries aménagées au fil des cours d'eau ou en travers de certaines criques littorales, mais dans leur cas le milieu naturel subit peu de changements agressifs puisque ces installations sont amovibles, au moins leur partie haute faite de croisillons de bois reposant sur un soubassement de pierres maçonnées assez grossièrement<sup>7</sup>, et ces pêcheries ne créent pas de nouveaux lieux humides même si elles permettent une exploitation plus rationnelle des eaux.

---

<sup>3</sup> Il y aurait des éléments intéressants à extraire de GREGOIRE DE TOURS, *De gloria confessorum*, sur ce golfe marécageux occupé, à la charnière de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, par plusieurs saints ermites.

<sup>4</sup> Gildas BURON, « De l'origine des marais salants guérandais », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, tome 126, p. 9-62.

<sup>5</sup> André CHEDEVILLE, « La mise en valeur des marais de Dol : le témoignage des textes », dans *Baie du Mont-Saint-Michel et marais de Dol. Milieux naturels et peuplements dans le passé*, Saint-Malo, 1995, p. 101-109 ; et divers travaux de Jean-Luc Sarrazin sur le Marais Breton, situé en fait pour l'essentiel en Poitou.

<sup>6</sup> Marc BLOCH, « Avènement et conquête du moulin à eau », article paru dans les *Annales d'histoire économique et sociale* en 1935, repris dans ses *Mélanges Historiques*, Paris, 1963, tome II, p. 800-821.

<sup>7</sup> Jean-Christophe CASSARD, *Les Bretons de Nominoë*, Brasparts, 1990, p. 111-115 sur ces pêcheries (*gorejou* en breton) à l'époque carolingienne.

Le bilan d'ensemble s'avère donc positif au point de vue des hommes pour la période médiévale, quoique lent et incertain dans ses réalisations de détail. Il traduit une emprise croissante sur la nature sauvage, une domestication partielle de l'élément liquide, intérieur ou littoral, qui trouve son pendant dans la mise en valeur des potentialités halieutiques ou commerciales de la mer bordière. Mais qui dit travail sur et dans la nature, implique aussi risque d'accidents et de désagréments divers accru. Dès lors, en l'absence de toute possibilité technique et médicale de sauvetage efficace, le miracle se présente comme la seule réponse adéquate possible à ces périls rencontrés dans les zones humides, quand le danger se fait mortel pour l'imprudent ou l'infortuné : l'observation des dossiers hagiographiques réunis dans le duché de la fin du Moyen Âge permet ainsi de pénétrer la vie quotidienne des Bretons de l'époque mieux que tout autre type de documents écrits, de sonder leur attitude vis-à-vis de l'eau, tout comme d'esquisser la perception qu'avait d'elle leur clergé.

## LIEUX HUMIDES ET CODES RELIGIEUX

Le clergé breton, pour commencer par lui, comme ses homologues des autres contrées d'Europe, s'est vite trouvé confronté à une population et à un pays porteurs chacun de traditions et de marques sacrales héritées de leurs passés pré-chrétiens respectifs. Le culte des eaux, notamment, figure parmi les croyances les mieux attestées de l'ancienne Gaule et il n'y a aucune raison de penser qu'il s'éteignit d'un seul coup avec la conversion à la nouvelle foi<sup>8</sup>. Si le panthéon composite des Gallo-Romains comme les rites de dévotion afférents se sont effacés avec le temps, on s'accorde à admettre que les lieux du sacré perdurent de façon indépendante des croyances tombées en désuétude grâce au respect instinctif qu'ils inspirent, respect que l'Église, conformément d'ailleurs aux instructions édictées par le pape Grégoire le Grand († 604)<sup>9</sup>, s'efforce de canaliser à son profit, à défaut de parvenir à éradiquer des réflexes établis dans les masses depuis des générations. À cette tâche imposée s'ajoute

---

<sup>8</sup> En Loire-Atlantique de récentes et importantes découvertes archéologiques confirment cette attention superstitieuse portée au franchissement des cours d'eau au moins jusqu'aux temps carolingiens : Christophe DEVALS, « Les pirogues du Brivet », *Le Chasse-Marée*, n° 98, p. 58-59. D'une façon plus générale : Pierre AUDIN, « Un exemple de survivance païenne : le culte des fontaines dans la France de l'Ouest et du Centre-Ouest. 1<sup>e</sup> partie : Jusqu'à l'époque gallo-romaine », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 86/1, 1979, p. 83-107 ; *Idem*, « 2<sup>e</sup> partie : Du Moyen Âge à nos jours », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 87/4, 1980, p. 679-696.

<sup>9</sup> Elles sont connues par la lettre de mission qu'il adresse en 600 à Augustin, l'apôtre de l'Angleterre saxonne : BEDE le Vénérable, *Histoire ecclésiastique*, dans la *Patrologie Latine* tome 95, col. 70-71. Voir aussi dans *Epistolae* IX, chapitre 71 : « Ne supprimez pas les fêtes et les sacrifices que les Bretons (c'est-à-dire les Anglo-Saxons occupant à cette époque la Bretagne) célèbrent en l'honneur de leurs dieux ; transportez-les seulement au jour de la dédicace de l'église ou de la fête des saints martyrs, afin que, tout en conservant quelques-unes des joies matérielles de l'idolâtrie, ils soient plus facilement amenés à goûter les joies spirituelles de la foi chrétienne ».

l'héritage propre des clercs, les récits multiples réunis dans les Écritures, qui leur fournissent différentes images mentales desquelles l'eau n'est pas absente. La coexistence puis la fusion de ces deux univers religieux restent très difficiles à apprécier exactement, même à la fin du Moyen Âge, soit environ mille ans après la conversion de l'Empire au christianisme : les remarques suivantes n'ont donc pas la prétention de dresser un bilan exhaustif de cette rencontre syncrétique appliquée au cas de l'Armorique bretonne – le projet serait d'une toute autre ampleur – mais seulement d'apporter quelques éléments de réflexion, aussi ténus et aléatoires soient-ils.

Depuis l'Antiquité les savants énoncent que l'eau est l'un des quatre éléments au principe de l'univers : il paraît donc normal qu'elle fasse l'objet d'interventions célestes, détaillées par la Bible juive puis par le Nouveau Testament. L'hagiographie armoricaine de l'époque carolingienne, si elle projette un regard dévalorisant sur la mer dont les flots servent de réceptacle aux dragons vaincus par les saints<sup>10</sup>, symboles du paganisme déchu, réserve à l'homme de Dieu la capacité d'obtenir par ses prières la réitération de plusieurs miracles bibliques impliquant un pouvoir actif sur l'élément liquide : dans sa jeunesse passée outre-mer, Paul Aurélien assigne à la côte un nouveau tracé en avant du littoral ancien ; Guénolé gagne avec ses disciples et à pieds secs, le site de Landévennec ; un moine de Redon, particulièrement absorbé dans sa contemplation, traverse sans s'en rendre compte un bras de la Vilaine<sup>11</sup>.

L'eau vive peut aussi bien servir les desseins secrets de Dieu : dans un contexte cistercien du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, le samedi d'une Semaine sainte indéterminée, une foule de pèlerins originaires du Quéménet-Héboé (la région d'Hennebont) en marche vers le tombeau de saint Maurice de Carnoët († 1191) se trouve bloquée une nuit entière par les flots d'une rivière en crue. Un grabataire retrouve la santé durant cette halte forcée et, le lendemain, il prend la tête de la colonne lorsqu'un endroit guéable est enfin découvert : tandis que les pèlerins progressent avec peine, ainsi guidés par le miraculé, un orage épouvantable éclate tout d'un coup. Trois dames, qui arboraient sur leur chef des coiffures indécentes, subissent alors un sévère rappel à l'ordre et à plus de modestie : la foudre tombée du Ciel pulvérise leurs trop belles parures, sans toutefois les brûler ni même roussir leurs cheveux<sup>12</sup>... La dé

---

<sup>10</sup> Tel le dragon de l'île de Batz maté par saint Paul (*Vita Pauli Aureliani* par Gourmonoc, livre II, chapitre 18). La réputation détestable des flots appelés à servir de poubelle, réceptacle pour tous les indésirables, est plus largement partagée : un mauvais paysan menace de tuer tous les moines de Redon et de jeter leurs cadavres à la mer ! (*Gesta Sanctorum Rotonensium*, livre I, chapitre 7).

<sup>11</sup> *Vita Pauli Aureliani*, livre I, chapitre 10 ; *Vita Uenualoei*, livre II, chapitre 5 ; *Gesta Sanctorum Rotonensium*, livre II, chapitre 2.

<sup>12</sup> Dom François PLAINE, « *Duplex Vita inedita S. Mauritii* », *Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner und Cistercienser Orden*, tome VII, 1886, chapitre 22, page 383.

nonciation du luxe féminin compte parmi les thèmes bien connus de la prédication des moines blancs, qui trouve cependant ici une application inattendue dans cette scène de lustration fluviale qui pourrait s'assimiler à un second baptême dans les eaux d'un anonyme Jourdain breton !

Cette famille de miracles aquatiques n'a plus cours aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : seul Yves Hélori aurait été favorisé, alors qu'il regagnait sa ville natale depuis Rennes pour exercer la charge d'official de l'évêque de Tréguier, d'un prodige assimilable à la traversée de la mer Rouge par les Hébreux quand, arrivé sur la rive d'un ruisseau en crue, il avait pu constater avec son compagnon de route, Amo Lobero <sup>13</sup>, que le pont qu'ils devaient emprunter était devenu impraticable du fait de la montée des eaux. Un signe de croix lui aurait néanmoins permis de passer l'obstacle sans encombre. Remarquons cependant que le témoin oculaire ne parle en fait de miracle qu'à propos des deux trous d'eau qui obstruaient l'entrée puis la sortie du pont, rendant de la sorte inaccessible un édifice dont il ne dit pas qu'il aurait été, lui, infranchissable. Le miracle prend ainsi une dimension fort modeste... comme l'atteste la répartie de bon sens qu'Yves adresse à son craintif accompagnateur : « À coup sûr, nous traverserons tous les deux ensemble à la grâce de Dieu, ou bien nous serons tous les deux noyés ».

Un autre miracle crypto-biblique concerne Charles de Blois, d'inspiration plus douteuse celui-là : lors du siège de Quimper par ses armées en 1344, les soldats du prince auraient pu monter à l'assaut de la partie la plus faible des défenses de la ville, le tronçon des remparts regardant l'Odet, parce que la marée suspendit son flux le temps nécessaire à la réussite de l'entreprise <sup>14</sup>. Il me paraît évident que ce miracle est d'abord rapporté, par neuf témoins successifs, pour effacer dans l'esprit des enquêteurs apostoliques l'effet désastreux qu'aurait pu avoir le rappel des faits qui entachèrent l'entrée dans la cité (le sac de Quimper par la soldatesque blésiste et la mise à mort d'un grand nombre de ses habitants) ; quant à la matérialité des faits à l'origine de ce miracle engagé <sup>15</sup>, peut-être conviendrait-il simplement de regarder du côté d'un coefficient de marée très faible par un jour de morte-eau et de se souvenir que la base des remparts n'était pas construite à proximité immédiate du bord de la rivière <sup>16</sup>, mais plusieurs mètres en retrait, ménageant ainsi un espace libre, une sorte de plate-

---

<sup>13</sup> Arthur de LA BORDERIE, *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, Saint-Brieuc, 1887 (désormais désignés comme P.C. Yves), témoin 90.

<sup>14</sup> Albert de SERENT, *Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois*, Saint-Brieuc, 1921 (désormais désignés comme P.C. Charles), témoins 41, 46, 143, 144, 145, 146, 147, 148 et 149.

<sup>15</sup> Jean-Christophe CASSARD, « Propagande partisane et miracles engagés dans la guerre de Succession de Bretagne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 102/2, 1995, p. 7-24.

<sup>16</sup> La toponymie locale atteste encore l'existence d'une *palud* aux abords de la rivière. Le premier quai de Quimper ne sera entrepris, sous l'égide de l'évêque, qu'en 1494-1495 : les comptes du *miseur* Rolland Le Baud à ce

forme amphibie sur laquelle les hommes de guerre purent manœuvrer à leur aise et en toute quiétude...

Le pouvoir d'un Dieu démiurge sur les lieux humides se fait donc moins prégnant dans la littérature hagiographique médiévale tardive : les scènes de sauvetage en mer, les miracles de protection autour des eaux courantes à terre éclipsent dans le merveilleux chrétien d'alors la démonstration de l'efficacité géomorphologique du Créateur du monde. De simples légendes topographiques s'en étaient encore fait l'écho à l'époque romane <sup>17</sup>, mais ensuite il semble que cette veine s'épuise et disparaisse.

Ce recul, ce quasi-effacement des miracles néo-bibliques m'amène à m'étonner d'un autre manque <sup>18</sup>. On répète souvent que les eaux, tout comme les pierres dressées, ont été christianisées de longue date par un clergé catholique incapable d'extirper les antiques croyances topiques du naturalisme païen, soucieux, faute de mieux, de les capter à l'avantage de la nouvelle foi. La cohabitation en Bretagne des croix et des mégalithes, puis le triomphe de l'emblème du Christ sur les « vaines superstitions » a fait l'objet d'un important travail d'Hervé Martin <sup>19</sup> : il vaudrait sans doute la peine d'entreprendre une enquête similaire sur les fontaines pour tenter de mieux cerner à quelle époque exactement beaucoup d'entre elles passèrent sous la tutelle d'un saint protecteur. Force m'est de constater en attendant, que dans les témoignages nombreux recueillis sur saint Yves, Charles de Blois et saint Vincent Ferrier, sources et fontaines ne sont jamais présentées comme placées sous l'égide d'un saint éponyme <sup>20</sup>. La diffusion de cette pratique pieuse, bien attestée pourtant jusqu'à nos jours, ne serait-elle pas dans sa généralité postérieure au Moyen Âge tardif ? La question mérite d'être posée à mon sens, même si, naturellement, il se trouve des points d'eau indubitablement christianisés à une date précoce <sup>21</sup>.

## LES LIEUX HUMIDES AU PÉRIL DE LA VIE

---

sujet sont conservés. Robert LE ROY, *Le domaine royal à Quimper en 1539 d'après l'enquête de réformation*, mémoire de maîtrise, 3 volumes, UBO, Brest, 1991, p. 82-86.

<sup>17</sup> Bernard TANGUY, « De la Vie de saint Cadoc à celle de saint Gurthiern », *Études Celtiques*, tome XXVI, 1989, p. 159-185.

<sup>18</sup> Relevé également, dans une perspective plus diachronique, par Pierre AUDIN, « Un exemple de survivance païenne... », article cité, p. 687-690.

<sup>19</sup> Hervé et Louis MARTIN, « Croix rurales et sacralisation de l'espace. Le cas de la Bretagne au Moyen Âge », *Archives de science sociale des religions*, 1977, p. 23-38.

<sup>20</sup> *A contrario*, il se trouve un moulin dit de saint Eflam sur le Jaudy, en Pédervec : P.C. Yves, témoin 103.

<sup>21</sup> On sait aussi que les rivières et les eaux continentales en général gardent dans leurs appellations actuelles très souvent des noms aux racines très anciennes, gauloises, indo-européennes voire antérieures, preuve de l'aura sacrée qui les entourait et fut transmise de peuple en peuple à travers les millénaires. Je n'ai pas pu consulter à ce sujet la thèse de celtique de M. Hervé Le Bihan, pour encore seulement dactylographiée à ma connaissance.

Les accidents de la vie quotidienne illustrent par leur mise en scène les multiples circonstances dans lesquelles la toute puissance de Dieu peut se manifester, par l'entremise de l'intercession d'un saint dûment évoqué, et sauver des chrétiens en péril de mort aux abords de l'eau. En excluant de mon propos les miracles de sauvetage ou de protection en mer, il subsiste un nombre significatif de faits miraculeux en rapport avec les lieux humides continentaux. Pour la clarté de l'exposé, trois types de lieux à risques seront distingués.

### Autour de l'habitat

Dès le plus jeune âge, aussitôt qu'ils peuvent se glisser hors de leur berceau et quelles que soient les précautions prises pour les garder à l'œil, les enfants font preuve d'une désarmante propension à s'aventurer en direction des points d'eau : conséquences logiques de ces imprudences, chutes et noyades apportent bientôt un terme apparent aux exploits de ces explorateurs en herbe, encore malhabiles et inconscients du danger<sup>22</sup>. D'où des scènes d'hystérie véritable chez les mamans, des scènes d'angoisse et de désolation parmi les nourrices, sitôt que leurs clameurs ont alerté les voisins afin de venir aider à repêcher le petit cadavre, souvent après avoir longtemps en vain cherché trace du malheureux ; d'où aussi des scènes poignantes, où l'on voit des secouristes aussi ignares que pleins de bonne volonté tapoter le petit corps inerte, le suspendre par les pieds la tête en bas pour lui faire rendre l'eau avalée, l'approcher d'un feu ; d'où enfin l'appel en ultime recours au saint, et la résurrection finale octroyée par le Tout-Puissant<sup>23</sup>. Saint Maurice de Carnoët redouble même son action salvatrice en faisant en sorte, dans un premier temps, que l'Ellé rende le corps du fils d'un bourgeois de Quimperlé, puis en accordant à la détresse des parents la grâce de voir leur fils revenir à la vie<sup>24</sup>. Quelques chiffres prouvent la fréquence de ce scénario catastrophe : quatre résurrections d'enfants noyés dans l'enquête sur saint Yves, huit dans celle sur Charles de Blois<sup>25</sup>. Passé six ans les enfants

---

<sup>22</sup> « Miracles de saint Guillaume Pinchon († 1234) », *Acta Sanctorum*, Juillet, volume VII, p. 122-127 : chapitre 5 : un enfant de trois ans, des confins de Dol, noyé dans une fosse d'eau.

<sup>23</sup> Jean-Christophe CASSARD, « Quelques aperçus sur la famille en Trégor au XIV<sup>e</sup> siècle », *Kreiz*, n° 3, 1994, p. 5-18 ; *Idem*, « Le saint et l'enfant en Bretagne au bas Moyen Âge », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXV, 1997, p. 127-147.

<sup>24</sup> Dom François PLAINE, « *Duplex vita...* », *op. cit.*, chapitre 40, page 390 (miracle posthume).

<sup>25</sup> P.C. Yves, témoins 65 à 67 : Alain, un an et demi, fils d'Yves et de Basilia Cadoc Scalart, de Pleubian, noyé dans un fossé ; témoins 71 et 72 : Roland, six ans, fils de Geoffroy Le Sec, de Botlézan, tombé dans le Guindy en Péderneq ; témoins 76 à 78 : Guillaume, six ans, fils d'Alain Guidomar, de Plouégat-Guerrand, noyé dans un étang. Le miraculé se souvient être tombé en courant sur la rive à l'époque « où l'on mettait le lin dans l'eau » ; témoins 167 et 168 : Jean, un an et demi, fils d'une certaine Jeanne, de Pleubian, noyé dans une fontaine de quatre pieds de profondeur et remplie d'eau, d'où l'extrait son frère aîné, Derrien.

P.C. Charles, témoin 144 : une fille d'un an et demi noyée dans une fontaine à Plésidy ; témoin 145 : une fille de deux ans noyée dans le Trieux ; témoins 153 à 155 : Guillaume, cinq ans, fils de Denis Hureau, de Quessoy (diocèse de Saint-Brieuc), noyé dans une fontaine ; témoins 157 et 158 : Oliva, huit ans, fille d'Olivier Morou,



s'assagissent notablement et les barbotages tragiques disparaissent de la chronique enfantine. Ce comportement à risques des petits Bretons n'a d'ailleurs rien d'original en soi à la fin du Moyen Âge : on le retrouve dans tous les recueils de miracles de l'Europe du nord-ouest, en vif contraste avec les régions méditerranéennes où les chutes sont le plus à redouter <sup>26</sup>.

Ensuite adolescents et jeunes adultes échappent aux pièges des puits et fontaines proches de leurs domiciles. Dans ce milieu familial entre tous, les femmes au travail au lavoir font apparemment preuve d'assez de prudence et évitent de se noyer ; la pratique des puits serait un peu plus dangereuse, à cause de leurs margelles glissantes et de l'absence probable de murets de protection dans la plupart des cas, mais dans l'ensemble les accidents domestiques provoqués par l'eau demeurent rares à en croire nos sources <sup>27</sup>. Il existe pourtant une autre menace, plus insidieuse : l'eau consommée est souvent sale ou putride, d'où des maladies spécifiques du tube digestif, qui s'avèrent incurables par la pharmacopée du temps.

L'exemple le plus pittoresque de ces désagréments est fourni par Pierre Robert, de Ploufragan (C.-d'A.), un miraculé de Charles de Blois, demeuré enflé et impotent trois mois durant, au point qu'on le tenait pour hydropique : en fait, il se révèle qu'il était redevable de cette gêne à une grenouille qui prospérait en toute impunité dans son estomac ! Après l'avoir expectorée grâce au saint, il se souvient avoir bu l'eau saumâtre de sa fontaine et avalé, par la même occasion, un têtard <sup>28</sup>... Un jeune homme de dix-neuf ans est, lui, victime d'un empoisonnement durable pour avoir aussi goûté à une eau suspecte : malade pendant plus d'une année, très affaibli par la fièvre et les douleurs gastriques, il est voué à saint Vincent par son père et retrouve sa santé première <sup>29</sup>. Au vrai, on doit même s'étonner, vu la grande médiocrité des conditions d'hygiène alors régnantes et le peu de précautions prises, que ce genre d'atteintes demeure si

---

de Plérin, noyée dans un puits. Sa mère, inquiète de sa disparition, l'y retrouve grâce à une branche, avec laquelle elle l'avait vu jouer, abandonnée sur la margelle ; témoin 182 : une enfant en bas âge, placée en nourrice chez une femme de Basse-Bretagne, noyée dans une fontaine. À ces cinq résurrections attestées à Angers s'ajoutent une déposition recueillie à Guingamp et publiée par le père de Sérent page 442, plus deux autres parmi les miracles inédits faisant suite aux témoignages reçus à Guingamp.

<sup>26</sup> Pierre-André SIGAL, « Les accidents de la petite enfance à la fin du Moyen Âge d'après les récits de miracles », dans *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne*, XVI<sup>e</sup> Congrès de Flaran, Toulouse, 1994, p. 59-76, spécialement page 63. De façon inexplicable la tendance s'inverse de manière radicale au XV<sup>e</sup> siècle puisque dans l'enquête menée à Vannes sur Vincent Ferrier en 1453, aucune résurrection d'enfant noyé n'apparaît, alors que celles opérées après des chutes sont nombreuses dans ce dossier (où dominant, et de loin, protections ou guérisons de la peste).

<sup>27</sup> Seule exception, une fillette de sept ou huit ans, employée comme servante à Lanvollon, qui chute dans un puits en voulant y puiser de l'eau. Charles de Blois lui serait alors apparu dans sa figuration habituelle, celle d'un blanc chevalier portant sur sa cuirasse les hermines de Bretagne, et aurait amorti le choc en sorte qu'elle ne se tuât point : P.C. Charles, témoins 122 et 145.

<sup>28</sup> P.C. Charles, témoins 130 à 132. La grenouille en question « avait la grosseur d'un gros orteil d'homme environ, et la longueur de ses pattes équivalait à peu près à la largeur de cinq doigts ».

<sup>29</sup> Père FAGES, *Procès de la canonisation de saint Vincent Ferrier*, Paris-Louvain, 1904 (désormais désigné comme P.C. Vincent), témoin 90 (et témoins 91, 96).

peu fréquent : considérée sous cet angle, la consommation de vin offrait sans doute de meilleures garanties, mais cette boisson restait assez rare dans les campagnes et il faut attendre le XVI<sup>e</sup> siècle pour que s'implante en Bretagne un breuvage alcoolisé de consommation véritablement courante, le cidre. Les « flux de ventre » et autres maux intestinaux étaient-ils si communs que les gens du Moyen Âge ne prenaient pas la peine de les spécifier quand ils évoquaient, en des termes très généraux, leurs maladies ? En tout cas, diarrhées et autres dysfonctionnements intestinaux ne paraissent pas désignés comme tels dans le champ miraculaire des dérangements banals.

### Les lieux humides aménagés

La probabilité d'accidents augmente dès que l'on approche d'un moulin : ce chef-d'œuvre de la technologie médiévale engendre, en effet, des risques inhérents à sa conception et à son fonctionnement. D'une part, la retenue d'eau qui l'alimente rend assez malaisé son accès par une digue d'amenée étroite : des chevaux s'effraient, ruent et rompent leur frein, échappant à tout contrôle dans leur panique<sup>30</sup>. Surtout, le mécanisme de la roue se révèle mortel pour l'imprudent qui se laisse happer par les pales : blessé, assommé, il bascule sous l'édicule, entraîné par la force du courant il finit par bloquer le mouvement de rotation, coincé entre la roue et le fond du chenal de dérivation ; emprisonné sous l'eau, il se trouve vite asphyxié. Un garçon de quatre ans meurt ainsi pris au piège sous la roue d'un moulin dans le port de Morlaix<sup>31</sup>. Un exemple, rare, d'accident du travail<sup>32</sup> doit aussi être mis en rapport avec l'art de la meunerie, impliquant un adolescent employé comme aide dans un moulin<sup>33</sup>.

Moins pardonnable car relevant de la négligence coupable ou de l'inconscience meurtrière, l'absence de signalisation du danger en milieu urbain provoque des drames à Tréguier

---

<sup>30</sup> P.C. Yves, témoin 217 : une femme de Pluzunet menant le roncín de son mari, chargé de blé en grain, à un moulin de la même paroisse. La bête de somme tombe dans la rivière et reste dans l'eau, les deux pattes de devant empêtrées par un lien, toute la journée.

<sup>31</sup> *Ibidem*, témoins 84 à 87 : Jean, quatre ans, fils de Pierre et de Margilie Le Nain, de Saint-Melaine en Morlaix, noyé dans le bief d'amenée, « rompu et brisé dans tous ses membres » sous la roue du « moulin au duc » en cette ville. Miracles de saint Maurice, chapitre 30, page 387 : en Trégor, un enfant de cinq ans qui jouait aux alentours est broyé par la roue d'un moulin.

<sup>32</sup> Il s'en trouve un autre lié à l'eau, mais en milieu maritime : un jeune garçon employé à ramasser du goémon devant Trédarzec et à le rassembler en un tas capable de flotter, se retrouve précipité à l'eau lorsque sa cargaison se disloque. Faisant d'instinct la planche sur la crête des vagues, il est secouru à temps par les témoins de l'accident : P.C. Yves, témoin 93.

<sup>33</sup> P.C. Yves, témoins 68 à 70 : Raymond Le Roux, douze ou treize ans environ à l'époque des faits, de Bourbriac, chute en bouchant l'arrivée d'eau d'un moulin. Il est grièvement blessé à la tête et sombre dans le coma ; depuis sa guérison, il garde une large cicatrice. Sans être à proprement parler un accident du travail, *ibidem*, témoin 206 : Even Eudon Dongall, dix ans environ à l'époque des faits, de Plounévez en Trégor, laisse trainer sa main trop près de la petite roue à auges du moulin des cisterciens de Bégard en Plouaret : happée par le mécanisme, elle l'entraîne et sa tête heurte le logement de la roue, d'où la perte d'un œil.

aux abords de la cathédrale : en effet, sur la grande place de la cité, il existe un puits non protégé dans lequel tombent à intervalles réguliers aveugles et distraits, sans que personne ne réagisse autrement que par des appels à l'aide de saint Yves ! Le flegme des témoins est désarmant, qui constatent que déjà plusieurs hommes sont morts là dans des circonstances épouvantables, des victimes dont ils remarquent qu'elles étaient en bonne santé avant leur chute mortelle... tout cela pour mieux faire ressortir l'efficace de la protection accordée par l'ancien official à Geoffroy Rannou, un pauvre aveugle de Plougrescant (C.-d'A.)<sup>34</sup>, pourtant familier d'un lieu où il avait ses habitudes de mendiant, miraculé au sortir d'une chute aussi spectaculaire que prévisible. Pour comble de malchance, ce puits ouvert, profond de huit brasses et plus, était presque à sec lorsque le malheureux vint s'écraser sur son fond...

Les déplacements occasionnels se heurtent, enfin, à bien des aléas au passage des lieux humides<sup>35</sup>. On se souvient que saint Yves aurait éprouvé quelque embarras à franchir une rivière à son retour de Rennes<sup>36</sup>. La difficulté affrontée est d'une autre importance pour noble Richard Poulard, de Pludual au diocèse de Saint-Brieuc, quand il entreprend de ramener chez lui son fils, un homme d'armes au service du seigneur de Clisson, blessé dans une bagarre au château de Josselin : après avoir disposé le grabataire sur un char tiré par deux bœufs, il prend la route du retour avec son serviteur. Arrivés sur le Pont de Buis enjambant le Gouët, les deux hommes ne parviennent plus à maîtriser leurs bêtes qui, paniquées, s'affrontent. L'une tombe bientôt à l'eau. Tiré à hue et à dia, le char, déjà à demi renversé, menace de basculer dans la rivière avec son occupant, à la grande crainte de son père qui le sait incapable, dans son état de faiblesse, de quitter sa fâcheuse position en sautant sur la chaussée alors qu'il en serait encore temps... Une invocation à Charles de Blois par ce fidèle serviteur de son parti vaudra à sa progéniture la vie sauve, mais l'alerte avait été chaude<sup>37</sup> ! Le choix de traverser une rivière en barque peut s'avérer tout aussi risqué : un paysan témoigne ainsi lors de l'enquête d'Angers en 1371 sur le même Charles, avoir été en grand péril sur le Ler ; un homme d'armes breton avoir connu une mauvaise fortune pire encore sur le Lot quand la sentine sur laquelle il avait pris place menace de couler emportée dans les remous, tandis que des Anglais, surgis sur l'autre rive, lui décochent des flèches<sup>38</sup> !

---

<sup>34</sup> *Ibidem*, témoins 169, 215, 218 à 223.

<sup>35</sup> Il existe dans l'enquête sur Charles quelques beaux témoignages sur les dangers de la Loire, que nous ne prendrons pas en compte ici puisqu'ils sont tous localisés dans la région d'Angers.

<sup>36</sup> P.C. Yves, témoin 90.

<sup>37</sup> P.C. Charles, témoin 143.

<sup>38</sup> *Ibidem*, page 442, et le témoin Guillot Le Gac.

En des temps plus calmes chacun sait d'ailleurs qu'il n'est jamais anodin de se déplacer sur des routes coupées de ponts ou de gués incertains : tandis que l'on discutait en 1419 à Vannes sur le lieu de sépulture à donner à Vincent Ferrier qui venait d'y mourir, certains firent ressortir (en toute bonne foi ?) la difficulté qu'il y aurait à transporter son corps dans un couvent de son ordre, attendu qu'il n'y avait pas d'établissement dominicain sur place et que le plus proche était à Guérande, cité distante de plus de dix lieues et très difficile à rejoindre à cause de l'immensité du « bras de mer » (l'estuaire de la Vilaine, sans doute) à franchir pour s'y rendre <sup>39</sup>. Un siècle auparavant, en janvier 1324, un prêtre trégorrois en avait aussi fait l'expérience à ses dépens : alors qu'il cheminait, son cheval l'avait jeté bas arrivé au Pont Losquet <sup>40</sup>, le projetant dans l'étang contigu, dont il s'extrait sans plaies ni bosses grâce à la protection de saint Yves qu'il avait invoqué en sa détresse, constatant même que l'eau n'avait pas souillé les lettres et autres papiers enfermés dans la besace qu'il portait sur lui <sup>41</sup> ! Quant à un damoiseau appartenant à l'illustre famille des Tournemine de la Hunaudaye, il croit sa dernière heure arrivée un jour où il chevauchait avec des amis sur la grève de la baie de Saint-Brieuc : son cheval s'affole, le projette dans les sables mouvants où il reste empêtré tandis que la marée montante arrive au galop sur lui <sup>42</sup> !

### **Les lieux humides comme espaces de détente**

Les enfants et les jeunes gens apprécient les plaisirs de la baignade en eau douce – cette forme de détente du corps et de l'esprit paraît en revanche interdite aux filles pour d'évidentes raisons de pudeur : plonger une tête dans l'étang voisin répare des fatigues encourues durant la journée, mais encore faut-il y prendre quelques précautions. Ce qu'a négligé un apprenti boulanger, foudroyé par une hydrocution dès qu'il se précipite le corps encore en sueur, à peine sorti du fournil, dans l'onde fraîche <sup>43</sup> ; un autre jeune baigneur sort du Jaudy comme dément, ayant perdu ses esprits, amnésique, sans doute victime d'une insolation aggravée par la réverbération du soleil à la surface de la rivière où il se délassait <sup>44</sup>. Avant de parvenir à ce stade de compétence ludique, l'apprentissage de la natation implique une prise de risques par des gamins trop délurés : l'un d'eux se noie dans un trou d'eau du Léguer, près de Lannion, car il n'a brus

---

<sup>39</sup> P.C. Vincent, témoins 6 et 18.

<sup>40</sup> Les deux seuls ponts nommés dans les dossiers hagiographiques bretons ne portent, pas plus que les fontaines, des appellations tirées du sanctoral, ce qui me paraît aller dans le sens des observations avancées plus haut sur le caractère peut-être tardif de leur passage sous la protection d'un saint particulier.

<sup>41</sup> P.C. Yves, témoin 137.

<sup>42</sup> *Ibidem*, témoin 165.

<sup>43</sup> *Ibid.*, témoins 63 et 64 : Henri Olivier, une quinzaine d'années à l'époque des faits, de Plounévez en Cornouaille. L'étang est celui du Grand-Hospice en Poullaouen, et les faits se déroulent en août au coucher du soleil.

quement plus pied à cet endroit et ne sait pas encore bien nager, d'où son affolement fatal <sup>45</sup> ; un autre garçon, âgé de 14 ans, en train d'apprendre avec un aîné dans un ruisseau près de Josselin, panique lorsqu'ils tombent dans un trou d'eau, coule, remonte deux ou trois fois à la surface, paraît bel et bien noyé avant qu'un témoin courageux ne réussisse à ramener sur la berge son corps révolté. Une opportune invocation à saint Vincent le ramène ensuite à la vie <sup>46</sup>.

Plus typiques des modes de vie anciens, apparaissent les accidents survenus à des adultes en pleine nature : des chasseurs se retrouvent ainsi en péril de mort alors qu'ils avaient embarqué sur une barge devant les conduire sur une île giboyeuse à quelques encablures de la côte, mais les courants contraires et un brusque changement de temps les trahissent, transformant ce qui aurait dû être une partie de plaisir en un drame évité de justesse <sup>47</sup>. Durant un pèlerinage entrepris par les Pestivien – une famille chevaleresque pieuse et de bonne renommée, amie de saint Yves –, s'en rapproche le péril imminent occasionné par un cheval affolé lorsque l'animal réalise tout d'un coup qu'il est sur une barque entourée d'eau : il saute alors par dessus bord et entraîne avec lui un valet <sup>48</sup>. Toutefois ces postures périlleuses, mettant en cause des membres de la noblesse comme leur entourage, regardent plutôt les risques de mer (les recueils de miracles n'ont, en effet, pas gardé trace en Bretagne de scènes équivalentes situées dans des lieux humides continentaux).

La nature des sources ici mises à contribution ne doit pas induire en erreur le lecteur : lorsque quelqu'un allègue avoir été le bénéficiaire ou le témoin soit d'un miracle de protection soit d'une résurrection, il se doit de rappeler la face noire des choses, le péril encouru plutôt que le plaisir attendu ou l'utilité reconnue des lieux humides. Ces espaces n'ont en réalité plus rien de sauvage à la fin du Moyen Âge et leur gestion quotidienne s'avère à coup sûr plus paisible, donc taisible, même si le danger rode toujours à leur approche. Il ne faudrait pas trop noircir le tableau, ni exagérer l'importance réelle des risques induits dans la vie du temps : si l'eau paraît bien plus à craindre que le feu, le principal fléau naturel demeure la maladie avec son cortège effrayant de handicaps incurables, de fièvres sournoises, de morts subites ou de langueurs émoussées. À ce répertoire presque inépuisable des misères humaines, la folie des gouvernants ajoute encore la guerre et ses à-côtés : les lieux humides

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, témoins 103 à 105 : Yves, fils d'Yves Galien de Péderneec, seize ans environ à l'époque des faits.

<sup>45</sup> *Ibid.*, témoins 73 à 75 : Aymeri, onze ans, fils de Hamon Corgeysay, de Lannion.

<sup>46</sup> P.C. Vincent, témoin 41 (et témoins 42 à 44). Un enfant de 8 ans tombe dans une rivière en jouant et se noie : Miracles de Guillaume Pinchon, chapitre 4.

<sup>47</sup> P.C. Yves, témoins 117 et 118.

<sup>48</sup> *Ibidem*, témoin 226.

n'occupent en définitive qu'une place restreinte dans ce catalogue des malheurs du temps, et en particulier les ravages des inondations – dans un passé récent si destructrices en Bretagne – ne paraissent pas dans les témoignages des miraculés médiévaux.

Et toujours la roue du moulin a continué de tourner pour eux, leurs enfants ont poursuivi leurs barbotages malgré les mises en garde réitérées, la vie s'obstinant finalement à triompher des revers de la fortune. Et le miracle est censément venu à la rescousse des victimes du destin et de l'eau domestique ou sauvage...